

Département de la Seine Maritime
 Arrondissement du Havre
 Canton d'Octeville sur Mer
 Commune de
FONGUEUSEMARE
 Tél. : 02.35.29.30.64
 mairie@fongueusemare.eu

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

En exercice : 11

Présents : 7

Absents excusés : 4

Date de la convocation :

27/02/2026

Secrétaire de séance :

Joël DUTOT

Délibération n° : 2/2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 mars à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie PETIT, Maire.

Membres présents :

Valérie PETIT, Eric MICHEL, Jacques CHAMBRELAN, Corinne VERRIER, Dominique LEBIDEAU, Joël DUTOT, Sandrine LO FONG,

Absents excusés :

Fabien PAREYT, Hélène VIRET, Emmanuel PASQUIER, Damien HENRI ayant donné pouvoir à Sandrine LO FONG

Objet : Affectation du résultat

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé le compte financier unique de 2025,
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
 Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

| | |
|---|--------------------|
| - Excédent de fonctionnement de | 43 432,98 € |
| - Excédent de fonctionnement reporté de | 26 616,57 € |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé | 70 049,55 € |
| - Déficit d'investissement | 106,56 € |
| - Déficit de restes à réaliser | 1 190,00 € |
| Soit un besoin de financement de | 1 296,56 € |

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Excédent de fonctionnement cumulé | 70 049,55 € |
| Affectation en réserve (1068) | 1 296,56 € |

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Résultat reporté en fonctionnement (002) excédent **68 752,99 €**

Résultat d'investissement reporté (001) déficit **106,56 €**

Pour : 8 voix - Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci- dessus
Pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,
Valérie PETIT



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :